

COMMUNE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES

AVIS DE LANCEMENT DE CONCERTATION PUBLIQUE

REFECTION DE LA DIGUE OUEST DU PORT DE LA COUDOULIERE

Par délibération N° 14533 du 12 novembre 2015, la Ville de Six-Fours-Les-Plages a décidé de poursuivre les objectifs consistant à procéder à la réfection et au réaménagement des protections du port de La Coudoulière afin de garantir la sécurité du plan d'eau portuaire.

Ce projet est soumis à l'application des dispositions de l'article L 300-2 du code de l'Urbanisme. Aussi, pendant toute la durée de son élaboration jusqu'à son arrêt, une concertation publique visant à associer les habitants, les associations locales et les autres personnes ou organismes concernés est organisée.

Le Conseil Municipal a arrêté les modalités de concertation suivantes :

A compter du 4 janvier 2016,

- mise à disposition du public en Mairie d'un dossier comprenant un avant-projet sommaire des travaux de réfection de la digue,
- ouverture d'un point d'information à la capitainerie du port de La Coudoulière où sera mis à disposition le même dossier,
- mise à disposition d'un registre de concertation à chacun des points d'information ci-dessus,
- annonce de la concertation par voie d'affiches aux lieux sus-visés, par avis dans la presse locale et sur le site officiel de la Commune,
- organisation d'une réunion publique à l'attention de la population et des personnes concernées qui se tiendra le jeudi 14 janvier 2016 à 17H00 à la salle Adrien SCARANTINO (1er étage Halle des sports du Verger) Rue du Stade à Six-Fours-Les-Plages.

Toute personne intéressée par ce projet est invitée à prendre part à cette concertation.

Signé : Jean-Sébastien VIALATTE Député Maire de Six-Fours les Plages
Vice Président de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée